

FICHE DE POSTE

PRÉPARATEUR / MÉTHODE en agencement

Mission du Poste :

A partir de la documentation du Chargé d'Affaires ou du Responsable des Chantiers et de la revue de commande, il/elle formalise les instructions de travail et les besoins en outillage pour les ateliers de Menuiserie afin d'assurer une production dans les meilleures conditions de coût, délai et qualité.

Lieu de Mission :

Toutes les activités de la mission se dérouleront dans les locaux de l'entreprise, en bureau et dans les ateliers. Exceptionnellement, le Préparateur / Méthode peut accompagner le Chargé d'Affaires ou le Responsable des Chantiers sur site pour des relevés complémentaires.

Activités :

- Définir les procédures et documents de fabrication, les outillages à fabriquer, le temps d'exécution
- Réalisation des plans de fabrication et/ou les gammes de montage des meubles
- Proposer des améliorations de procédures ou d'outillages de production
- Réaliser les programmes de débit et d'usinage

- Assurer le suivi de la production en apportant une assistance technique aux opérateurs
- Surveiller le stock de matière première

Responsabilités :

- La qualité des produits doit être constante et répétitive
- Les ouvriers possèdent tous les éléments pour réaliser leurs opérations
- Les temps d'exécution doivent être respectés, et si possible améliorer
- Les programmes des machines à CN ne présentent pas d'erreur
- Le planning de production doit être mis à jour, suivi et respecté
- Le stock de matière première doit être rangé, organisé et suivi (inventaire permanent)

Compétences appelées :

- Maîtrise des outils bureautique (tableur, traitement de texte)
- Maîtrise d'un logiciel de CFAO (idéalement Autocad)

FICHE DE POSTE

Qualités attendues :

- Méthodique : L'exercice de ce métier, en particulier le recours à la CAO et à la DAO, implique le respect de normes et de codes nombreux.
- Précis / Précise : Travaillant sur des plans 2D ou des représentations en 3D, le préparateur / méthode doit faire preuve d'une précision extrême.
- Ouvert / Ouverte : Aptitude au travail en équipe.

Rémunération :

- Sans expérience : SMIC, base 35 heures
- Expérience agencement < 2 ans : 1550 € Brut mensuel, base 35 heures
- Expérience agencement < 5 ans : 1700 € Brut mensuel, base 35 heures
- Expérience agencement < 10 ans : 1900 € Brut mensuel, base 35 heures

Analyse des risques :

Activités	Cause	Risque	Prévention
Travail en bureau	Posture statique	Troubles musculosquelettiques	Faire des pauses courtes et fréquentes Régler la hauteur du siège : conserver le dos droit, reposer les avant bras sur le bureau Ranger l'espace de travail régulièrement afin de ne pas contraindre les mouvements
		Fatigue	Limiter les éclairages artificiels Orienter les écrans perpendiculairement aux fenêtres
Travail en atelier	Circulation	Risque de chute	Maintenir les espaces de circulation libre Porter des chaussures de sécurité

Rattachement ROME : H1404 et H2209